

Le Président,

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université Polytechnique Hauts-de-France ;
Vu la délibération du Conseil d'Administration du 12 décembre 2024 portant délégation de pouvoir au Président de l'Université Polytechnique Hauts-de-France ;

arrête,

Article 1 Les tarifs pour l'inscription au colloque « International Conference on Metaverse and AI in Education for a Sustainable Society (ICMAIE 2025) » qui aura lieu du 10 au 12 juin 2025 à l'Institut des Mobilités et des transports Durables (IMTD), site du Mont Houy de l'université, sont fixés comme suit :

Type d'inscription pour l'ensemble du colloque	Montant toutes taxes comprises
Etudiant	300 €
Non-étudiant	350 €
Chefs d'entreprise / Industriels	450 €

Article 2 L'Agent Comptable est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,
Professeur Abdelhakim ARTIBA



Université
Polytechnique
HAUTS-DE-FRANCE